

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KROOLMETAL »

Siège Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
ANANERAIE ; VERS L'ANTENNE, Lot 240, Ilot 06

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/11/2022 , et enregistrés au CEPICI le 02/12/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KROOLMETAL »

Objet : construction bâtiment & travaux publics ;
aménagement foncier & topographie ; promotion
immobilière & gestion immobilière ; génie civil - rural &
lotissement ; commerce général & import-export ;
recyclage métallique & dérivés ; négoce- agriculture -
hévéea -cacao & café ; prestations de services divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (50,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
ANANERAIE ; VERS L'ANTENNE, Lot 240, Ilot 06

Dirigeant(s) M SANGARE HAMED (GÉRANT), Mme
KOUADIO EPSE KOUA MAHAYA CHRISTELLE HAMENOTHEP
(COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-06788 du 14/12/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°70129/GTCA/RC/2022 du 14/12/2022

